## Communiqué de presse :

« C'est pas toujours les p'tits qu'on sprotche »

ou

« Le monde change...les citoyens aussi »

« Le monde change... les citoyens veillent »

Dans notre commune de Sprimont, les entreprises **ELOY**, **UHODA et SPRIMOGLASS** se sont unies pour construire une grosse station service, un car wash, un truck wash et un shop à proximité de la sortie d'autoroute. Soutenues par la SPI+, elles ont obtenu ce permis malgré de nombreux avis négatifs.

**Nous, citoyens, mécontents et incrédules** face à ce projet, avons introduit un recours. Beaucoup nous ont dit « ça ne sert à rien ». Le Collège communal lui-même pensait que l'investissement en temps n'était pas utile. **Et pourtant... nous avons gagné!!** Le permis a été retiré.

Mais voilà... des bruits courent que ces entreprises, toujours soutenues par la SPI+ vont redéposer une demande de permis. Nous pensons que ce n'est pas sérieux. Ni pour les entreprises, ni pour les citoyens, ni pour la commune de Sprimont, ni pour la planète.

L'arrêté du Ministre Di Antonio qui retire le permis souligne notamment

- 1. plusieurs illégalités dont la plus importante à savoir que le terrain ne peut pas servir à ce genre d'activité.
- 2. que le projet n'a pas de sens et n'a pas pris en compte l'intérêt général.
- 3. que l'utilisation de l'eau ne peut être gaspillée

Ce permis pour une grosse station service, truck wash, car-wash et shop introduit par une société tierce est emblématique des entreprises qui n'ont pas compris que le monde change. A travers ce recours qui aboutit, ce sont deux conceptions de la société qui s'opposent. L'ancienne, où le développement économique prime sur tout. La nouvelle où les entreprises se développent en tenant compte de l'intérêt général.

Ce ne sont pas uniquement quelques citoyens qui le disent. C'est aussi le fondement du code du développement du territoire.

« § 1er : « Le territoire de la Wallonie est un patrimoine commun de ses habitants. L'objectif du Code du Développement Territorial, ci-après « le Code, est d'assurer un développement durable et attractif du territoire. Ce développement rencontre ou anticipe de façon équilibrée les besoins sociaux, économiques, démographiques, énergétiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité de la collectivité, en tenant compte, sans discrimination, des dynamiques et des spécificités territoriales, ainsi que de la cohésion sociale. »

§2. (...) Les habitants et les acteurs publics et privés contribuent au développement durable et attractif du territoire, par leur participation à l'élaboration de ces outils, par le développement de projets et par l'avis qu'ils émettent. »

Et heureusement c'est aussi le discours du **Président de l'Union Wallonne des entreprises**, Jacques Crahay : « Nous vivons la fin d'un modèle économique et un nouveau est en train d'émerger. Celui-ci devra être sociétalement et environnementalement soutenable ».

Non, ni les citoyens, ni le Ministre n'empêchent le développement économique. En tant qu'habitants de Sprimont, nous sommes très fiers de nos entreprises comme de la ruralité de notre commune. Nous pensons qu'elles doivent évoluer de pair et que c'est somme toute assez facile avec un peu de bonne volonté et de vision.

Quand on veut absolument construire une nouvelle station service alors qu'il en existe déjà 6 dans un rayon de 2,5km, quand on veut extraire jusqu'à 3900m3 d'eau par an dans une commune soumise aux restrictions sur l'eau, pour laver des voitures, et qu'on ne tient pas compte des nuisances créées, de la sécurité, de la mobilité (déjà problématique et qui risquait de s'aggraver gravement), de l'impact sur les commerces avoisinants, ... Cela relève d'une conception dépassée. Aujourd'hui, les entreprises ne peuvent plus chercher le maximum de profit et laisser les impacts à la collectivité.

Le projet d'une station d'essence et de nettoyage pour les industriels, s'il est utile au développement des sociétés locales, doit aussi tenir compte de son environnement et de la société dans laquelle il souhaite s'implanter.

Utiliser une friche industrielle pour ce projet, alors qu'elles sont rares, c'est du gaspillage et les solutions proposées sont du 20<sup>ème</sup> siècle. Avec ce type de projet, la Wallonie reste dans le passé. La Wallonie a pourtant besoin de se tourner vers l'avenir, de faire avancer l'innovation. Et nous sommes intimement convaincus que ces trois entreprises sont capables de bien mieux que cela. Elles le prouvent dans d'autres domaines.

C'est interpellant de lire dans un article de presse que la SPI+ ne comprend pas la position du Ministre. Ne comprendrait-elle pas la législation applicable pour son métier de base, le développement économique ? C'est inquiétant pour le développement économique liégeois. En tout cas au regard de ce dossier.

Nous avons rencontré Monsieur Eloy et nous savons qu'il est attaché à sa région. Il nous a laissé entendre qu'il pourrait trouver des alternatives à ce projet, nous sommes prêts à les entendre et à concevoir ensemble un projet responsable.

Des citoyens veillent... et se re-mobiliseront si, à nouveau, on tente de leur faire croire n'importe quoi.

Des citoyens sprimontois signataires du recours.

Pour informations complémentaires : Isabelle Moreau 0472/31.08.64. isabelle.moreau30@gmail.com